

Montrouge, le 12 avril 2022

Communiqué de presse

SODICA Corporate Finance conseille la cession de Biogarden à Satoriz

SODICA Corporate Finance, via son département Agrimanagers, a conseillé la famille actionnaire de la société Biogarden, Madame Adrienne Reuse et Monsieur Nicolas Reuse et leurs enfants, pour organiser la cession de 95% des titres de l'entreprise dans le cadre d'un processus concurrentiel.

C'est le groupe Satoriz, l'enseigne de magasins de produits biologiques comptant environ 40 points de vente en France, qui a été retenu par les cédants pour prendre leur suite et poursuivre le développement de la société.

Depuis sa création en 1994, la société Biogarden s'est imposée comme un des précurseurs de l'agriculture biologique dans le Sud de la France. Spécialisée dans le négoce de fruits et légumes biologiques, la société s'est développée par croissance organique en conquérant de nouveaux marchés en France et à l'international. Ses dirigeants ont su établir des liens de confiance avec les agriculteurs des environs, en s'inscrivant dans une logique de prix juste.

Fondées sur des valeurs communes, cette acquisition fait suite à des années de collaboration entre les deux sociétés. Depuis plus de 20 ans, Biogarden fournit en effet plusieurs magasins Satoriz en fruits et légumes biologiques. La pérennité des relations avec les partenaires producteurs était au centre de la démarche de la famille Reuse, et le restera dans celle de Satoriz.

Ce rachat illustre ainsi une logique de sécurisation des approvisionnements d'un rayon, celui des fruits et légumes, stratégique pour les enseignes de distribution alimentaire biologique.

Intervenants :

Sell-side :

Cédants : Famille Reuse

Banquier d'affaires : SODICA CORPORATE FINANCE (Antonia LAMBERT-ALCANTARA, Adrien PEDRON, Alice ALTMAYERHENZIEN)

Cabinet d'expertise comptable : CER France (Serge VOLLOT)

Cabinet d'Avocats : ACD AVOCATS (Corinne MAQUENNE)

Buy-side :

Acquéreur : SATORIZ (Aodren QUILLET)

Cabinet d'expertise comptable : GROUPE MG (Aurélien MAGNIN)

Cabinet d'Avocats : CABINET ARMAND-CHAT & ASSOCIES (Céline BOURDEAU-MARTIN)

A propos de SODICA Corporate Finance :

SODICA Corporate Finance est la solution Conseil du groupe Crédit Agricole en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière des PME et ETI. SODICA Corporate Finance accompagne, dans leurs projets, les entreprises et les dirigeants actionnaires dans tous les secteurs d'activités. SODICA Corporate Finance conseille les PME et ETI sur leurs opérations de haut de bilan tant en France qu'à l'international, grâce à son propre réseau de partenaires. Les équipes de SODICA Corporate Finance sont situées en région et à Paris, garantissant ainsi la proximité de l'expertise et la connaissance des territoires. SODICA Corporate Finance a développé des expertises sectorielles renforcées, avec des équipes spécialisées dans plusieurs grandes filières : vins et spiritueux, agroalimentaire, immobilier, aéronautique, santé, luxe, et hôtellerie-tourisme. SODICA Corporate Finance intervient notamment en appui d'expertise en Corporate Finance des réseaux bancaires et des entités du groupe Crédit Agricole, au service de leurs clients.

Carte Loi Hoguet n° 7501 2016 000 007 875 délivrée par la CCI Paris-Ile de France le 24/05/2016

www.ca-sodica.com

Contact presse : Marie-Catherine Cornic – 01 43 23 43 69 – marie-catherine.cornic@ca-sodica.com

A propos de Satoriz :

Satoriz est une société spécialisée dans la distribution commerciale de produits alimentaires biologiques, qui détient et gère une quarantaine de magasins dans toute la France. L'histoire de Satoriz a débuté en 1981 sur les marchés savoyards, avec la volonté de mettre en avant les gammes naissantes des nouveaux acteurs du milieu bio. La demande croissante des clients de la région a invité Georges Quillet à ouvrir le premier magasin en 1983 à Albertville puis le second en 1989 à Annemasse, avec l'arrivée de son associé Serge Ancillon. Par la suite, la demande en produits bios a continué, et une succession de rencontres humaines ont amené Satoriz à tisser naturellement son réseau pour atteindre aujourd'hui 36 magasins, 4 franchisés, 5 restaurants et une boulangerie.

Plus d'informations sur www.satoriz.fr/

Contact presse : Claire CHAPOUTOT – contact@satoriz.fr